



## OFFRE D'EMPLOI

### CONSEILLER EN PREVENTION EN CHARGE DE LA DIRECTION DU SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

#### Mi-temps (F/H/X)

La Haute Ecole ICHEC – ECAM – ISFSC regroupe trois instituts supérieurs implantés en région bruxelloise, formant un ensemble de 4 implantations et de près de 5000 étudiants :

- L'ICHEC, école de management située à Woluwe-Saint-Pierre (deux sites)
- L'ECAM, institut supérieur industriel situé à Woluwe-Saint-Lambert
- L'ISFSC, école de formation au travail social et à la communication située à Schaerbeek

La Haute Ecole recherche un Conseiller en prévention pour l'ensemble de ses composantes.

#### Missions

Le Conseiller en prévention assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la réglementation relative au bien-être des travailleurs.

Il assure, en outre, la **direction du SIPPT**, composé de trois sections, de manière à favoriser la collaboration entre les comités et le service interne.

#### Tâches

Les tâches assurées par le Conseiller en prévention et le SIPPT sont reprises dans le code du bien-être au travail et définies par la loi du 4 août 1996.

Il s'agit, principalement, de :

- participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques
- participer à l'examen des causes des accidents du travail
- donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code du bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers
- rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs
- être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation
- participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours
- préparer les plans globaux quinquennaux de prévention, les plans d'action annuels et les rapports d'activité du SIPPT
- tenir à jour les dossiers relatifs à la sécurité (contrôles légaux, plans d'évacuation, etc.)
- veiller à l'organisation des exercices d'évacuation, ainsi qu'à la formation des secouristes et des équipiers de première intervention
- participer aux trois CPPT et en assurer le secrétariat (aide administrative prévue)
- réunir les sections et veiller à l'exécution des différentes missions confiées au SIPPT
- assurer les relations avec le SEPPT (visite annuelle de la médecine du travail, demande d'intervention, etc.)

## **Caractéristiques de la fonction**

Le Conseiller en prévention, directeur du SIPPT, exerce sa fonction pour l'ensemble des sites de la Haute Ecole sis :

- Boulevard Brand Whitlock 2-6 à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Montgomery)
- Rue au bois 365a-b à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Anjou)
- Promenade de l'Alma 50 à 1200 Bruxelles (département ECAM)
- Rue de la poste 111 à 1030 Bruxelles (département ISFSC)

La prestation hebdomadaire globale est de 19 heures.

## **Autorité hiérarchique**

Le Conseiller en prévention est sous la responsabilité du Directeur-Président de la Haute Ecole. Cette fonction implique, par ailleurs, de nombreux liens fonctionnels (service informatique, RH...).

## **Profil recherché**

- Vous disposez du certificat de Conseiller en prévention de niveau 2
- Vous maîtrisez la langue française (orale et écrite)
- Vous possédez une aisance relationnelle
- Vous êtes capable d'aborder les problématiques relevant de la fonction de manière concrète, réaliste et avec bon sens
- Vous pouvez à la fois gérer, être autonome dans votre travail mais également travailler avec des équipes
- Vous pouvez faire preuve de souplesse dans l'organisation de votre travail et, le cas échéant, gérer les imprévus

## **Conditions de travail**

- Volume de la charge : 19h/semaine
- Contrat de travail : le profil du candidat déterminera le type de contrat (personnel employé/personnel statutaire) en fonction de l'expérience valorisable – emploi vacant.
- Entrée en fonction : dès que possible ou selon la disponibilité du candidat
- Rémunération : selon les qualifications du candidat et compte-tenu des barèmes de la CCT du 07/07/2006 portant sur la barémisation des fonctions pour le personnel des hautes écoles de l'enseignement libre subventionné en Communauté française
- Régime de congé favorable en lien avec l'organisation de l'enseignement supérieur
- Remboursement intégral des frais de déplacements « domicile-lieu de travail » en cas de recours aux transports publics.

## **Dépôt des candidatures**

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, adjoint au service des ressources humaines, selon les modalités suivantes :

- un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- date limite de dépôt : 3 mai 2021
- par courrier électronique : [honore.sebahire@ichec.be](mailto:honore.sebahire@ichec.be) en notant en objet du mail « candidature CP »

Les candidats retenus seront conviés à un premier entretien permettant de cerner les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction. En cas d'intérêt réciproque, un deuxième entretien sera proposé avec la direction.